

MASTER

DROIT DES LIBERTÉS



Parcours :

➔ Droit pénal des libertés



Niveau de diplôme

Grade de Master
(Bac+5)



Durée du programme

2 années



Lieu.x de formation

Caen



Crédit ECTS

120

La formation se déroule sur 2 ans. La première année (M1) est transversale (droit privé / droit public). La seconde année (M2) est spécialisée en matière pénale et orientée essentiellement sur les droits des personnes et des libertés. Les cours et séminaires de master 2 portent sur le droit pénal général et spécial, la procédure pénale interne, européenne et internationale et des contentieux spéciaux (droit des mineurs, des majeurs protégés, droit de la presse, droit douanier notamment).

► Objectifs de la formation

Former des juristes spécialisés en matière pénale, qui pourront ensuite intégrer les métiers de la justice et de la sécurité : avocats, magistrats, directeurs des services judiciaires, greffiers, métiers de la police et de la gendarmerie, directeurs d'administration pénitentiaire, services pénitentiaires d'insertion et de probation, de la protection judiciaire de la jeunesse. Le master est aussi particulièrement adapté pour travailler au sein d'associations d'aide aux victimes ou à l'accès au droit. Le master 2 permet aussi un parcours "recherche" permettant ensuite de poursuivre ses études en doctorat.

► Compétences acquises

Connaissances approfondies en matière pénale et en droit des libertés

► Principaux enseignements

En master 1

- Semestre 1 : matières avec TD : droit des personnes protégées et droit international et européen des droits de l'homme ; matières sans TD : droit des étrangers, droit européen du numérique, droit international privé général, politique de l'UE et anglais
- Semestre 2 : matières avec TD : procédure pénale et droit matériel des libertés ; matières sans TD : droit pénal des affaires, responsabilité de la puissance publique, droit de la sécurité numérique, droit du dommage corporel et anglais

En master 2

- Semestre 3 : principes directeurs du contentieux interne (procédure pénale approfondie et principe du contradictoire) ; théorie des droits et libertés ; droit européen (UE et CEDH) et international pénal ; contentieux interne des libertés (contentieux civil, administratif, constitutionnel) ; droit de la privation de liberté ; droit des victimes
- Semestre 4 : Moot court (procès simulé) et concours internationaux ; stage ou mémoire de recherche

► Admission • inscription

CONDITIONS D'ACCÈS

Licence en droit (public ou privé). Afin d'avoir les pré-requis nécessaires pour suivre le master, il faut avoir suivi un cours de droit pénal général d'au moins 25 h, un cours de droit des libertés, un cours de droit international public (indispensable pour aborder le droit international pénal) droit de UE (coopération pénale européenne).

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Pour vous inscrire

1. En première année, rendez-vous sur la plateforme nationale de candidature [MonMaster](#).
2. En deuxième année, rendez-vous sur la plateforme [eCandidat](#). Vous y trouverez aussi les dates de candidatures.

Si vous relevez d'une procédure spécifique (redoublement, validation d'études supérieures, transfert de dossier, étudiant-e international-e...), découvrez comment [candidater à l'université de Caen Normandie](#).

► Contact

02 31 56 52 55

<https://ufr-droit.unicaen.fr/>